



EAU «RYTHME» DE LA NATURE



# LE CACARDEUR

*ÉDITION JUILLET 2025*

MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

# Table des matières



Mot du maire	3
Prochaine réunion du Conseil	6
Taxes municipales	6
Services des loisirs	7
Connaissez-vous	10
Centre intégré de santé & de services sociaux	10
Service urbanisme	11
Travaux publics	12
Annonce	15
Jeux	17
Matières résiduelles	20
Table des marées	21
Solutions jeux	22
Coordonnées	23
Mosaïque	24

**Notez que vous pouvez également lire votre  
Cacardeur, en couleur, sur le site Internet de la  
municipalité à l'adresse suivante :  
[www.pointe-aux-outardes.ca](http://www.pointe-aux-outardes.ca)**





## Chers Outardiennes, Outardiens

Et oui, nos petites bêtes volantes sont bel et bien arrivées partout dans le village !

Elles profiteront de nous à tour de rôle, en commençant par les petites mouches noires, suivies des maringouins, puis des libellules – qui viendront faire un peu de ménage – et finalement l'arrivée des fameuses « frappes à bord » ou mouches à chevreuil.

Mis à part ce contexte bien connu au Québec, c'est avec plaisir que nous accueillons les nombreux visiteurs et résidents saisonniers venus profiter de nos magnifiques plages et attraits touristiques.

Nous vous invitons chaleureusement à visiter les nouvelles installations du Parc Nature ainsi que son tout nouveau Pavillon Desjardins, une véritable beauté, officiellement ouvert depuis le 16 juin.

### **VITESSE AU VOLANT : SOYONS PRUDENTS**

Qui dit accueil dit courtoisie, et j'aimerais insister ici sur la vitesse excessive sur nos routes, qui semble malheureusement en hausse.

Merci de sensibiliser votre entourage aux dangers que cela représente pour les piétons et cyclistes, qui n'ont que 1,5 mètre d'espace pour se déplacer le long du chemin Principal.

Une simple inattention de quelques secondes peut causer un accident grave, voire mortel.

### **À NOTER :**

Les bouts de tuyaux de « Corlon » qui ressortent du chemin Baie-Saint-Ludger, comme chaque année, ne sont pas dangereux, même s'ils peuvent sembler inhabituels aux visiteurs.

Il s'agit de vestiges de conduits utilisés pour des tests de sol effectués il y a quelques années.

Les soumissions pour la réfection d'une partie du chemin de Baie-Saint-Ludger seront ouvertes le 26 juin pour des travaux prévus plus tard à l'été 2025.

### **NE VOUS DÉCOURAGEZ PAS !**

L'appel d'offres pour la construction du Sentier de la Rivière, près du Centre des loisirs, est en cours et les travaux devraient être réalisés à l'automne 2025, si tout va bien.

Un grand bravo et merci à nos maraîchers locaux, qui nous permettent déjà de goûter les fruits de leurs efforts. Bientôt, ce sera au tour des petits fruits de faire leur entrée !

### **ASSEMBLÉE MENSUELLE**

Le conseil municipal de Pointe-aux-Outardes s'est réuni en séance ordinaire le lundi 9 juin 2025 à 19 h 30.

Voici les principaux points à retenir :

- Mandat à la FQM : Un montant de 2 000 \$ plus taxes a été octroyé à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour valider les permis requis et les exigences environnementales dans le cadre du projet de revêtement partiel des rues Harvey et Gagné.
- Travaux sur la rue Labrie : Une dépense budgétaire de 35 267 \$ plus taxes a été autorisée pour les travaux de creusage de fossés dans le secteur ouest, afin de prolonger la durée de vie de l'asphalte refait en 2024.
- Adoption du Règlement d'emprunt 25-01 : Il s'agit de la rénovation complète du compacteur à déchets (modèle 825C, no de série 87X75027) de la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan, au coût total de 949 842,91 \$, avec un emprunt autorisé de 283 698,41 \$, remboursable sur 10 ans.

- Dépôt des états financiers 2024 : La date a été fixée au jeudi 26 juin 2025 à 19 h, lors d'une séance spéciale.

Le procès-verbal complet sera disponible le mois prochain sur le site web de la municipalité : [www.pointe-aux-outardes.ca](http://www.pointe-aux-outardes.ca)

## **BONNE SAISON ESTIVALE !**

Profitons de cette belle période pour côtoyer nos concitoyens et développer des relations harmonieuses.



**Julien Normand,**  
maire de notre magnifique municipalité



## **NOS CADETS EN ACTION CET ÉTÉ À POINTE-AUX-OUTARDES!**

La Municipalité est heureuse d'accueillir deux cadets de la Sûreté du Québec pour la saison estivale, jusqu'en août : Shaynn Chouinard et Kelly Lussier-Fortin.

Leur mission? Aller à la rencontre des citoyens, particulièrement des jeunes, afin de faire de la sensibilisation à la sécurité dans notre communauté.



# RÉUNION DU CONSEIL

**Lundi, le 7 juillet 2025 à 19 h 30**

En salle du Conseil au 471, chemin Principal



## TAXES MUNICIPALES

Le 2e versement était dû le 20 juin dernier.





# Marché **PUBLIC**

## **HORAIRE 2025**

Tous les vendredis, samedis et/ou dimanches du 20 juin au 7 septembre 2025 entre 10 h 00 et 16 h 00 pour les représentants, les producteurs, les artisans et les organismes régionaux de la Manicouagan.

## **TARIFICATION**

**GRATUIT- 3 kiosques de disponibles.**

\*Documents à fournir lors de la signature du contrat, votre copie du permis du MAPAQ exigé.

Pour plus amples informations, communiquez nous au 418 567-2203 poste 0 ou venez nous voir à la réception du bureau municipal.

Les quatre (4) bacs aménagés sur le territoire sont remplis de délicieux végétaux par la Coopérative de solidarité Gaïa.

Les plants chouchous seront de retour, et plus encore à découvrir. Dès maintenant, vous pourrez vous y rendre pour arroser, jardiner et quand le tout sera prêt, vous pourrez récolter.

Je vous rappelle que les quatre (4) bacs d'aménagement comestible sont accessibles avec des fiches de ce qui se trouve dans ceux-ci. Ces bacs sont accessibles de façon volontaire et gratuite, à tous les citoyens de Pointe-aux-Outardes.

Ils sont situés :

- Parc Vents et Marées (devant le Marché des Dunes)
- Portail d'entrée
- La Halte de la Baie à Baie-St-Ludger
- Centre des Loisirs et de la culture

Merci de respecter les lieux et n'hésitez pas à vous référer à l'affichage sur place.



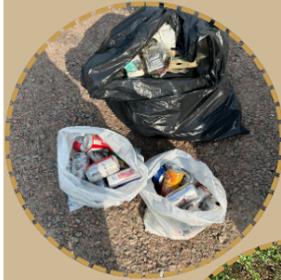
## NETTOYAGE DES FOSSÉS



PAR LA MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T.

RUE LABRIE

RUE DAVID



CHEMIN DE LA  
BAIE-SAINT-LUDGER

CHEMIN PRINCIPAL



RÉSULTAT :  
UNE POUBELLE VERTE REMPLI



# CONNAISSEZ-VOUS ?



Cette section dans le bulletin municipal est pour vous, Outardéennes et Outardéens de Pointe-aux-Outardes, afin de souligner et de reconnaître vos réussites, vos réalisations, vos implications, votre savoir-faire, vos habiletés diverses, etc.

- Vous ou quelqu'un de votre entourage avez participé ou participerez prochainement à un événement.
- Vous vous êtes démarqués lors d'une activité (sportive, culturelle, scolaire ou autre)
- Votre passe-temps sort quelque peu de l'ordinaire.

Alors, n'hésitez pas à nous en faire part en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante :

[municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)

Faites-nous parvenir la raison, l'événement et une photo de cet exploit.

## CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

### PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS : Pointe-aux-Outardes

Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au numéro 418-567-2274 (poste 0) et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.



#### **Horaire du service :**

Bureau municipal situé au  
471, chemin Principal  
Tous les mardis de 8 h à 9 h 30



## INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Vous prévoyez faire des rénovations ou autres travaux, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour délivrer le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de remplir le formulaire de demande et de nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui effectue les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?
- Les mardis et les jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire.

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment, M. Maxime Whissell, communiquera avec vous.



# Travaux PUBLICS

## LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.



## BACS BLEU ET BRUN ENDOMMAGÉS

Les bacs bleu et brun servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles. Dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557. N'essayez pas de le réparer vous-même. .



## SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez S.V.P. en aviser la municipalité par téléphone au 418 567-2203 poste 1 lors de nos heures d'ouvertures ou poste 8 les soirs et les fins de semaines..



## BACS DE COMPOST, D'ORDURES ET DE RECYCLAGE

Les bacs roulants doivent être placés à la limite de votre propriété, de manière à ne pas empiéter sur la voie publique, incluant l'accotement, et ce, la veille du jour prévu de la collecte.



## LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE

Prendre note que les abris d'hiver ainsi que leur structure et les clôtures à neige devront être démantelés. Car leur utilisation est permise du 15 octobre au 30 avril.



## HORAIRE D'ARROSAGE

Voici l'horaire estival allant du 1er juin au 15 octobre, selon lequel vous aurez droit d'arroser et de procéder au nettoyage de vos voitures, soit :  
entre 18 h 00 et 22 h 00 :



SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES	
<b>LUNDI</b>	Du 595 au 632 chemin Principal
<b>MARDI</b>	Du 1 au 163 rue Labrie
<b>MERCREDI</b>	Du 164 au 227 rue Labrie
<b>JEUDI</b>	Du 228 au 258 rue Labrie et rue David
<b>VENDREDI</b>	Du 259 au 390 rue Labrie

SECTEUR LES BUISSONS	
<b>LUNDI</b>	Du 39 au 139-A chemin Principal
<b>MARDI</b>	Du 140 au 200 chemin Principal et rues Bélanger, de la Source, Finn, Outardes, Dallaire, Chevalier et Tremblay
<b>MERCREDI</b>	Du 201 au 301 chemin Principal et rue Gagné
<b>JEUDI</b>	Du 302 au 334 chemin Principal et rues Saint-Laurent, des Bouleaux, Harvey et du Moulin
<b>VENDREDI</b>	Du 341 au 493 chemin Principal et rues Bilodeau, Radisson, Boisjoli, Olympique, Albert et Gaston

## ARROSAGE – BOYAU À LA MAIN

La Municipalité a assoupli le règlement en autorisant l'arrosage d'arbustes, de fleurs et le nettoyage des voitures en dehors de l'horaire d'arrosage obligatoire mais seulement avec le boyau à la main.



Vous prévoyez faire le remplissage d'une piscine, ensemençer / réensemencer une nouvelle pelouse ou la réparer, veuillez nous appeler au numéro 418 567-2203, nous prévoirons une période à cet effet.

Vous pouvez aussi consulter le site Internet :

[http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info\\_verte/pelouse\\_ecologique/ensemencement.htm](http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/pelouse_ecologique/ensemencement.htm)

Le Guide d'entretien écologique de la pelouse. Il vous donne des renseignements sur la tonte, l'arrosage, l'ensemencement, les pelouses clairsemées et autres.

Selon la réglementation municipale sur l'eau potable, il est mentionné au :

### **Chapitre III : Période d'interdiction totale**

#### *Article 7 : Interdiction totale*

Même si l'utilisation de l'eau potable est permise ou restreinte en vertu du présent règlement, lorsque survient une sécheresse ou à l'occasion de bris majeurs à un élément ou à des éléments du réseau d'aqueduc ou encore lors de situations d'urgence ayant un impact sur l'alimentation, la disponibilité ou la distribution de l'eau potable, le maire ou l'autorité compétente sont autorisés à décréter une interdiction totale d'utiliser l'eau potable du réseau municipal d'aqueduc pour d'autres fins que celles de consommation et d'hygiène corporelle.

L'interdiction est applicable à l'ensemble du territoire de la municipalité ou seulement à une partie de celui-ci si les circonstances l'exigent.



# PETITE ANNONCE

Vous voulez publier une annonce dans le bulletin municipal : le Cacardeur.

Pour ce faire, il est important de respecter la date limite de dépôt, pour l'envoi de vos informations, qui est le 20 de chaque mois. Toutefois, notez que la date de tombée pour le bulletin d' AOÛT est le 20 JUILLET 2025.

Pour les commerces et les entreprises, prenez note que des frais de publication mensuelle de 10,00\$, plus les taxes s'appliquent.

Faites parvenir votre annonce à l'adresse :  
[municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)



Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer au 418-567-2203 poste 0.

# PHOTOS RECHERCHÉS

Nous recherchons des photos qui représentent vos activités de plein air, des paysages, de la faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc afin de faire une belle mosaïque à la dernière page de notre bulletin.



Veillez nous les transmettre par courriel à :  
[municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)



**Théâtre**

présentent



# Le camping des gros sabots

Texte

**Josée Girard  
Pierre Philippe Guay**

Mise en scène

**Pierre Philippe Guay**

Interprétation

**Josée Girard  
Jean Claude Rochette**

Costumes & accessoires

**Elena Stupa**

Maquillage

**Marie-Pierre Guay**



Conseil  
des arts  
et des lettres  
du Québec



Église  
Sainte-Amélie



Québec  
Bale-Comeau



Tessier  
Limitée



**Pointe-aux-Outardes**

**Mercredi 16 juillet 10h30 Centre des loisirs et de la culture**

## SUDOKU

	9	1	3		6			7
	3	4						9
6			1					
1	8				7			
	6	5				3	8	
			6				2	5
					1			3
9						8	4	
4			2		3	5	1	



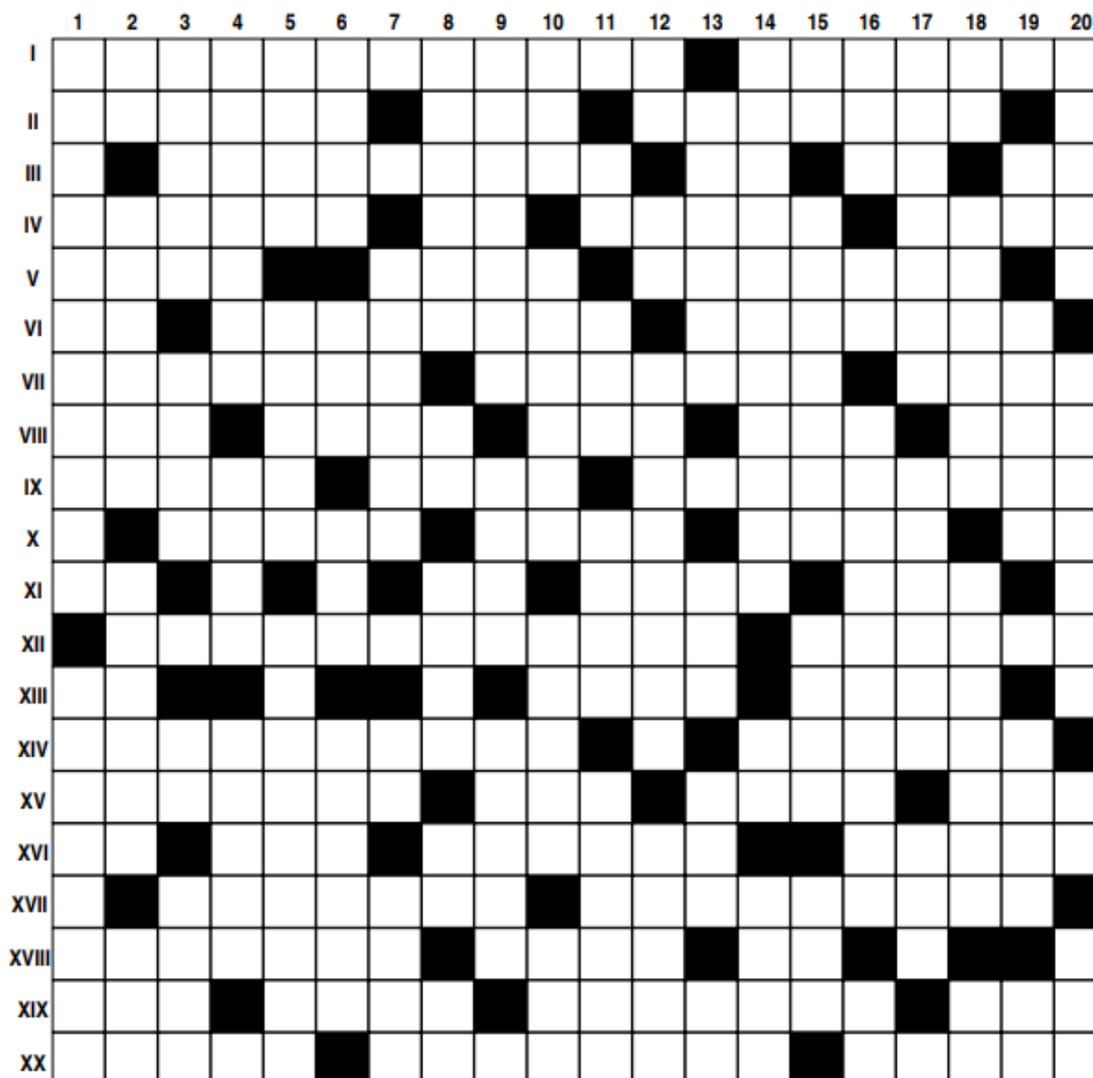
À COLORIER



## MOTS FLÉCHÉS

RENONCERA CUPIDITÉ	GRATAIT HARICOTS	APPAREIL PARESSEUX	BOLLARDS POIDS	COUCOU	EPARPILLA TRAVAUX DE COUTURE	CROCHET
EAU CROUPIE GAVROCHE		INVOLÉES TENTERA		FAIS DU TORT PRENAIS LA TÊTE		
LUBRIFIES A LUI AUVERGNE			TERRE BRÛLÉE BIÈRE EN NOMBRE		AMÉRINDIEN POUVOIR DE DISCERNEMENT	BRASSEURS
DEVIN RIMEUR	GRANDE ÉCOLE CARA- BINIERS		DIVINEMENT BELLE	ÉTENDUE		
REMARQUE JOINT		SERVICE NON RENDU ONCLE BIEN CASÉ		NOTE VOIES		RÉVOLUTION
DÉSIR FREUDIEN MAJEURE ET MINEURE			BEC ET ONGLE ARGILE			ACADÉMIE PART
BONNE CARTE		PAR- COURUES			DERNIER TOUR	
				FAIS UN EFFORT		

## MOTS CROISÉS



### HORIZONTALEMENT

**I.** 3ème lac naturel français. 1er lac isérois. **II.** Carnivore aquatique. Papier d'emballage. Station de ski. **III.** Famille des bruyères. Exclamation provençale. Petit tour. Vélo. **IV.** Parc naturel isérois. Etat-major. Peuple de Nouvelle-Zélande. Sultanat. **V.** Voie ferrée. Sommet rocheux. Bonheur intégral. **VI.** Petit écran. Annécien vainqueur de l'Annapurna. Font des histoires. **VII.** Massif des Alpes. Une vraie galère. Torrent des Aravis. **VIII.** Terre inondée. Une ferme en langage juridique. Déesse marine. Cardinal. Boîte à cadres. **IX.** Lac alimenté par le Rhône. Inventeur du tsar system. SDF. **X.** Qui s'y frotte s'y pique. Vide. Un milliard de kilo. Manillon. **XI.** Erbium. Démonstratif. Se rendit. Hésitation. **XII.** Rougie. Village du Vercors. **XIII.** Chemin de vie. Champ de bataille. Indiens. **XIV.** Une abbaye sur le lac du Bourget. Capitale du parfum. **XV.** Point culminant des Bauges. Service non rendu. Obtempéré. Affluent de l'Isère. **XVI.** Mendélévium. Céréale. Col des Alpes. Il exécute...sur contrat. **XVII.** Ce château-prison a hébergé le marquis de Sade. Vin de Savoie. **XVIII.** Guetterez. Un amour de dieu. Or au labo. **XIX.** Pierre dure. Gaine. Commencée. Croyance. **XX.** Radis chinois. Philosophe enfant de Savoie. Fromage des Alpes.

### VERTICALEMENT

**1.** Ville olympique. Cité des Ducs de Savoie. **2.** Satellite de Jupiter. Fuite éperdue. Domine Aix-les-Bains. Il prend la tête. **3.** Remis sur pied. Capitaine de vaisseau. Unité centrale. Entre dans la composition des roches alpines. **4.** Peintre de Montmartre. Station de ski. Encore une abbaye qui fait du bon fromage. **5.** Irlande poétique. Possèdent. Rendus meilleurs. **6.** Appendices. Un gendarme médiatique. Rivière des Alpes autrichiennes. Station de ski près d'Allevard. **7.** Adorée. Une note jouée à l'envers. Couleur du sud. **8.** Déchiré. Lévitique. Bivalve. Dans le coup. Prêtresse d'Héra. **9.** Partie d'un ensemble. Risque. C'est très grave. **10.** Cachée. Vache savoyarde. Proche parente. Chose latine. **11.** Devant le roi. Textile. Pourri. Divaguons. **12.** Suit le titre. Révolution. Barrage en Beaufortain. Vallée au sortir du tunnel du Mt-Blanc. **13.** Picotin. Prénom féminin. Nations Unies. Arrose St-Omer. **14.** Célèbre course d'alpinisme. Plaqué à Londres. Service d'urgence. **15.** Sou à Rome. Celle des sommets n'a d'égale que celle des profondeurs. Arrose Chartres. Elimine. **16.** Endroit de rêve. Argon. Vallée supérieure de l'Isère. Conjonction. **17.** Monte en l'air. Parc naturel savoyard. Diplôme. **18.** Divin véhicule. Prendre en main. Levait. Onde radio. **19.** Chère au scout. Ver à soi. Rôde. Equipe de foot. **20.** Ville de Savoie. Déshydratée. Démonstratif. Animation.

# MATIÈRES RÉSIDUELLES

## Juillet

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	



## ÇA COMMENCE MAINTENANT!



## POUR LE COMPOST

Tout ce qui se mange  
Tout ce qui se jardine



**Novembre 2024**

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

**Décembre 2024**

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

### NOS MEILLEURES ASTUCES



N'utilisez pas de plastique



Nettoyez régulièrement le mini-bac et le bac avec de l'eau et du vinaigre



Enveloppez vos restes de table dans du papier journal



Éliminez les liquides

Déposez quelques couches de papier/carton ou de feuilles pour éviter que les matières collent.

## COMMENT VOUS Y PRENDRE



Pour plus d'information : [murpourlecompost.com](http://murpourlecompost.com)



[www.regiemanicouagan.qc.ca](http://www.regiemanicouagan.qc.ca) • 418 589-4557

# TABLE DES MARÉES - JUILLET



JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE
------	-------	-------	------	-------	-------	------	-------	-------

<b>1</b>	0815	3.65	<b>11</b>	0216	4.09	<b>21</b>	0513	0.98
	1243	1.02		0857	0.80		1102	2.87
<b>mar</b>	1849	3.27	<b>ven</b>	1448	3.16	<b>lun</b>	1649	1.17
				2029	0.96		2323	3.94
<b>2</b>	0053	1.26	<b>12</b>	0255	4.18	<b>22</b>	0620	0.82
	0703	3.32		0932	0.71		1210	2.96
<b>mer</b>	1325	1.20	<b>sam</b>	1526	3.27	<b>mar</b>	1755	1.05
	1939	3.24		2110	0.87			
<b>3</b>	0155	1.39	<b>13</b>	0334	4.22	<b>23</b>	0026	4.13
	0756	3.03		1008	0.66		0718	0.66
<b>Jeu</b>	1409	1.35	<b>dim</b>	1605	3.36	<b>mer</b>	1307	3.11
	2031	3.23		2153	0.83		1853	0.89
<b>4</b>	0304	1.47	<b>14</b>	0414	4.19	<b>24</b>	0121	4.31
	0857	2.81		1044	0.64		0807	0.52
<b>ven</b>	1458	1.47	<b>lun</b>	1646	3.43	<b>Jeu</b>	1357	3.27
	2128	3.26		2237	0.84		1945	0.74
<b>5</b>	0416	1.47	<b>15</b>	0456	4.06	<b>25</b>	0211	4.42
	1003	2.68		1123	0.67		0851	0.44
<b>sam</b>	1551	1.52	<b>mar</b>	1730	3.50	<b>ven</b>	1442	3.41
	2227	3.34		2326	0.90		2032	0.64
<b>6</b>	0522	1.40	<b>16</b>	0541	3.86	<b>26</b>	0256	4.44
	1108	2.65		1203	0.74		0931	0.43
<b>dim</b>	1645	1.51	<b>mer</b>	1816	3.55	<b>sam</b>	1524	3.51
	2322	3.47					2117	0.60
<b>7</b>	0819	1.28	<b>17</b>	0020	0.98	<b>27</b>	0338	4.34
	1204	2.70		0630	3.59		1008	0.49
<b>lun</b>	1736	1.45	<b>Jeu</b>	1247	0.86	<b>dim</b>	1605	3.57
				1907	3.60		2200	0.65
<b>8</b>	0012	3.63	<b>18</b>	0123	1.06	<b>28</b>	0418	4.15
	0705	1.15		0728	3.30		1043	0.61
<b>mar</b>	1251	2.80	<b>ven</b>	1336	1.00	<b>lun</b>	1644	3.58
	1823	1.34		2003	3.64		2243	0.75
<b>9</b>	0056	3.80	<b>19</b>	0235	1.11	<b>29</b>	0458	3.88
	0746	1.02		0832	3.05		1116	0.77
<b>mer</b>	1332	2.91	<b>sam</b>	1434	1.13	<b>mar</b>	1722	3.54
	1907	1.21		2106	3.69		2325	0.91
<b>10</b>	0137	3.96	<b>20</b>	0355	1.09	<b>30</b>	0537	3.57
	0822	0.90		0946	2.89	<b>mer</b>	1148	0.96
<b>Jeu</b>	1411	3.04	<b>dim</b>	1539	1.20		1801	3.46
	1949	1.08		2215	3.79	<b>31</b>	0010	1.09
						<b>Jeu</b>	0618	3.24
							1221	1.15
							1843	3.36

## MOTS FLÈCHÉS

	D		E		E		B		Z		E	
M	E	R	C	A	N	T	I	L	I	S	M	E
	M	A	R	I	G	O	T		N	U	I	S
T	I	T	I		I	N	T	A	C	T	E	S
	S	A	V	O	N	N	E	S		U	T	E
A	S	S	A	S		E	S	S	A	R	T	
	I		I	E	P			O	C	E	A	N
N	O	S	T	R	A	D	A	M	U	S		A
	N	B		A	C	E		M	I		A	G
U	N	I	T		K	E	R	A	T	I	N	E
	E	R	O	S		S	U	I	E		N	U
P	R	E	M	I	S	S	E	S		D	E	R
	A	S		L	U	E	S		S	U	E	S

## SUDOKU

8	9	1	3	4	6	2	5	7
5	3	4	8	7	2	1	6	9
6	2	7	1	5	9	4	3	8
1	8	2	5	3	7	6	9	4
7	6	5	9	2	4	3	8	1
3	4	9	6	1	8	7	2	5
2	5	6	4	8	1	9	7	3
9	1	3	7	6	5	8	4	2
4	7	8	2	9	3	5	1	6

## MOTS CROISÉS

### HORIZONTALEMENT :

I. AIGUEBELETTE. PALADRU. II. LOUTRE. ALU. SAISIES. III. ERICACEES. VE. TR. BI. IV. ECRINS. EM. MAORI. OMAN. V. RAIL. CRET. NIRVANA. VI. TV. LACHENAL. NARRENT. VII. VANOISE. TRIREME. FIER. VIII. ILE. EARL. INO. EST. ENA. IX. LEMAN. IVAN. SANSABRIS. X. ORTIE. LEGE. TERA. AS. XI. ER. CE. ALLA. EUH. XII. ENSANGLANTEE. ENGIN. XIII. CV. IENA. UTES. XIV. HAUTECOMBE. GRASSE. XV. ARCALOD. ACE. OBEI. ARC. XVI. MD. MIL. ISERAN. SBIRE. XVII. MIOLANS. ROUSSETTE. XVIII. EPIEREZ. EROS. AU. XIX. ROC. ETUI. ENTAMEE. FOI. XX. YUANS. ROUSSEAU. TOMME.

### VERTICALEMENT :

1. ALBERTVILLE. CHAMBERY. 2. IO. CAVALE. REVARD. POU. 3. GUERI. NEMO. UC. MICA. 4. UTRILLO. ARCS. TAMIE. 5. ERIN. AIENT. AMELIORES. 6. BECS. CSA. INN. COLLET. 7. CHERIE. OD. AZUR. 8. LACERE. LV. CLAM. IN. IO. 9. ELEMENT. ALEA. BASSE. 10. TUE. TARINE. NIECE. RES. 11. SM. LIN. GATE. ERRONS. 12. ES. AN. ROSELEND. AOSTE. 13. AVOINE. LEA. ONU. AA. 14. PIERRAMENTA. GB. SAMU. 15. AS. IVRESSE. EURE. SUE. 16. LIT. AR. TARENTEISE. ET. 17. AERONEF. BAUGES. BTS. 18. DS. MANIER. HISSAIT. FM. 19. BA. TENIA. ERRE. OM. 20. UGINE. RASSISE. CE. VIE.



## MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, chemin Principal  
Pointe-aux-Outardes(Québec) G0H 1M0  
Téléphone : 418 567-2203  
Télécopieur : 418 567-4409  
Courriel : [municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)  
[www.pointe-aux-outardes.ca](http://www.pointe-aux-outardes.ca)

Centre des loisirs :	418-567-2177 poste 1
Pompiers, ambulance, police :	911
Bibliothèque municipale (mercredi soir) :	418-567-2281 poste 5109
Régies de gestion des matières résiduelles :	418-589-4557
Site d'enfouissement :	418-567-3118/418-589-4557
Maison des jeunes :	418-567-1202
CLSC :	418-567-2274
Fourrière municipale (Refuge Le Chapitou) :	418-589-1597

## HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00

## DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans la prochaine édition du Cacardeur est le 20 de chaque mois.



Victor Leblanc



Sébastien St-Jean



Pier-Audrey Giasson



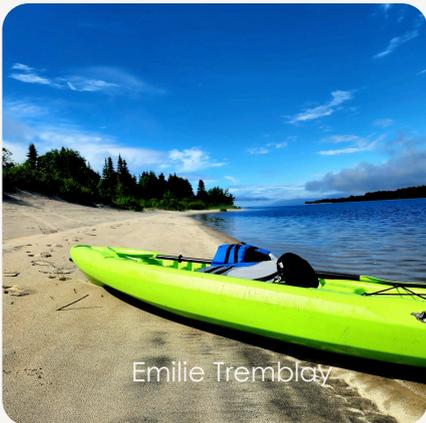
Karine Cassista



Caroline Gagnon



Sébastien St-Jean



Emilie Tremblay



Sébastien St-Jean



Geneviève St-Laurent



Véronique Gagnon



Lucie Carbonneau



Sébastien St-Jean

Notre magnifique